

PROGRAMME DE FORMATION

Réflexologie globale de rééquilibrage du corps - Niveau I - Réflexologie plantaire générale

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical des établissements sanitaires et médico-sociaux (infirmiers, aides-soignants, psychomotriciens,...).

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir la réflexologie
Donner du sens à la réflexologie et à ses applications
Pratiquer différentes techniques de réflexologie
Construire une séance complète de 30 min adaptée à la personne

Programme

Historique et applications de la réflexologie
Définir le rôle de la peau et le toucher
Anatomie du corps humain
Réflexologie palmaire
Réflexologie plantaire
Construction d'une séance de 30 minutes

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices pratiques en binôme. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique
79000 Bessines
05 49 28 32 00
www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport
69009 Lyon

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.